

SOLIDARITE DES INTERVENANTS SUR LE FONCIER



Rapport d'activité annuelle



Solidarité des intervenants sur le foncier

Année 2008





Sommaire

- I. Introduction

- II. Présentation de la SIF
 1. Missions :
 2. Objectif principal
 3. Objectifs spécifiques
 4. Renseignements généraux
 5. Le comité exécutif
 6. L'organigramme
 7. Les membres
 8. Le personnel technique

- III. Réalisations
 1. Contexte général
 2. Rappel des objectifs
 3. Activités
 4. Perspectives





RAPPORT TECHNIQUE

I. Introduction

Créée suite à une rencontre des 28 et 29 juillet 2003 qui s'est déroulée au CITE Ambatonakanga, entre agriculteurs et institutions sur le thème de « la sécurisation foncière et le développement rural » ; 2008 est actuellement la cinquième année d'existence de la plate forme SIF ou « Solidarité des Intervenants sur le Foncier » ou « Sehatra Iombonana ho an'ny Fananantany ».

La SIF, seule structure représentant la société civile à l'échelle nationale dans la thématique foncière, a pour vocation de représenter au mieux la population et à l'appuyer par différents types d'action de soutien ou d'information. Ainsi, pour respecter les orientations des pouvoirs publics dans le domaine du foncier, la SIF a mené un travail de concertation, de réflexion et d'animation au niveau régional, national et international.

En quatre ans d'existence, la SIF fonctionne actuellement grâce à l'investissement financier et au bénévolat des organisations qui la composent. Le financement de la ILC ou International Land Coalition et celui du CCFD ou Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement ainsi que le Programme SAHA/Intercoopération Suisse a marqué l'année 2008 car cela a permis d'appuyer le plan d'action et de mettre en œuvre d'une structure et une politique de communication pérenne de la SIF.





II. Présentation de la SIF

1. Missions :

Afin d'accéder à un cadre technique, administratif et juridique plus proche des attentes de la population et favorable au développement, la SIF s'est donné pour mission de :

- Capitaliser les expériences sur terrain,
- Représenter au mieux la population malgache par rapport à leurs perspectives en matière de sécurisation foncière,
- Faire circuler l'information sociale, économique et technique relative au foncier auprès de la population, des responsables de la réforme foncière actuelle et les autorités étatiques,
- Veiller au respect des dispositions légales en vigueur.

2. Objectif principal

La plate-forme a pour principal objectif de « faciliter l'accès à la propriété foncière de la population, en se posant comme un interface entre l'administration et les populations concernées ».

3. Objectifs spécifiques

La SIF s'est fixée comme objectifs spécifiques, de :

- Etudier les moyens et stratégies mises en œuvre pour la sécurisation foncière par une participation active dans le processus actuel de réforme du secteur foncier, afin de l'ajuster par rapport aux attentes de la population ;
- Inciter la mise en œuvre d'analyses thématiques illustrant la diversité de la problématique foncière afin de trouver des solutions à ces dernières ;
- Favoriser la sensibilisation, l'information et la communication en matière foncière au bénéfice des populations sur la réforme foncière en cours ainsi que sur le cadre technique, juridique et administratif du secteur foncier.
- Se positionner comme un interface favorable à la discussion des différentes stratégies à mener pour une sécurisation foncière pérenne.





4. Renseignements généraux

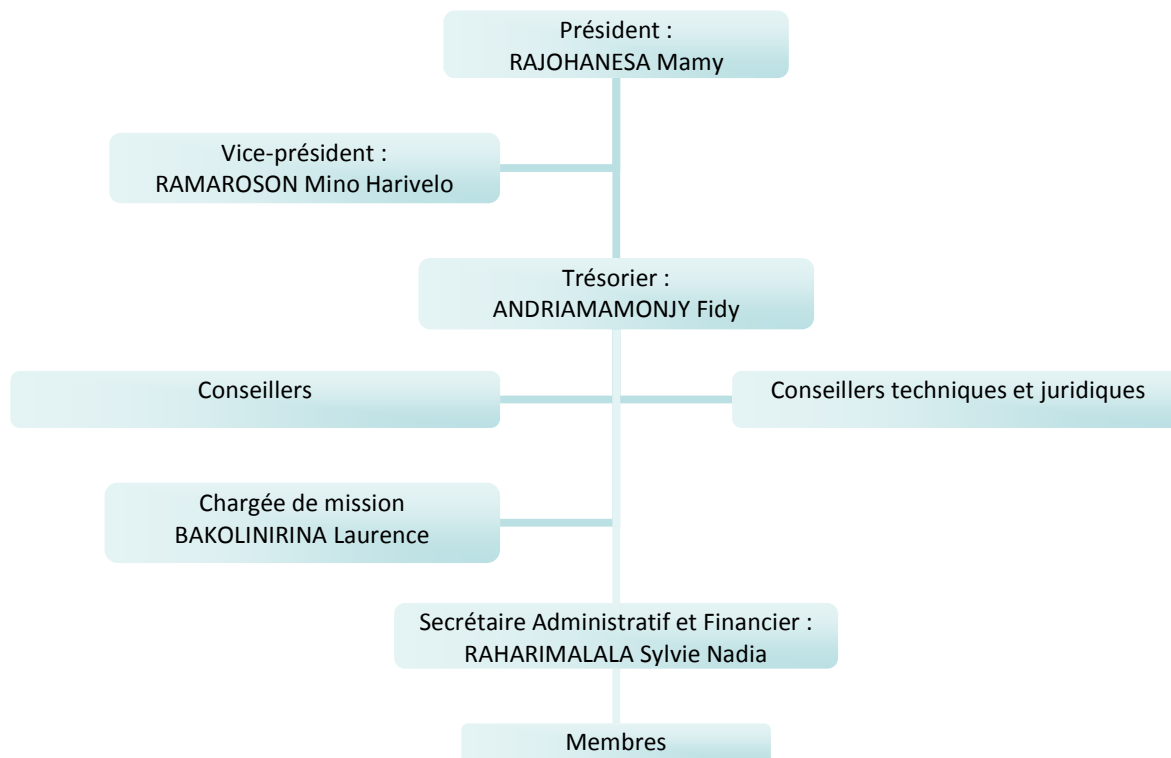
- *Denomination* : Sehatra Iombonana ho an'ny Fananantany
- *Assemblée Générale constitutive* : 26 Octobre 2006
- *Récépissé de déclaration de constitution* N° : 1516 – PA/ANT/SPAT/ASS du 30 Novembre 2006
- *Forme juridique* : Association régie par l'Ordonnance 60 – 133 du 03 Octobre 1960
- *Siège social* : Logt 292 Cité Ampefiloha, Antananarivo
- *Site d'exploitation* : Porte A.107, Niveau 1, Bâtiment A, Tranoben'ny Tantsaha, Tsimbazaza, Antananarivo
- *Ressources financières* :
 - Cotisation annuelle des membres
 - Don de l'International Land Coalition (2007-2008)
 - Appui du CCFD (2008)
 - Appui de l'Intercoopération Suisse (2008-2009)

5. Le comité exécutif

Le Comité exécutif est le responsable de l'AG de l'association. Il est composé du Président, du Vice président, du Trésorier, des Conseillers juridiques et techniques et des conseillers.

6. L'organigramme





7. Les membres :

En 2008, la SIF a compté 24 membres actifs, dont 07 nouveaux membres :

	Membres	Contacts	Activités liées au foncier
1	<i>FiFaTa: Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha (Association pour le Progrès des Paysans) Représentant 80 000 paysans sur le pays</i>	fi.fa.ta@moov.mg Tél: +261-20-44-496-23	<ul style="list-style-type: none"> • Animation, communication, information • Conseil juridique foncier et immatriculation foncière • Initiation de la Plateforme SIF • Atelier régional et national sur le foncier à Madagascar en 2003, • Atelier national sur le thème « le Foncier à Madagascar, où en est-on ? »
2	<i>CPM: Coalition Paysanne de Madagascar Représentant 40 000 paysan sur les 22 régions de Madagascar</i>	cpm@moov.mg Tél : +261-20-22-325-61	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation Animation Formation des OP
3	<i>Fert Projet SUD Représentant 3000 ménages dans la région de Haute Matsiatra et Ihorombe</i>	fertfnr@gmail.com Tél : +261-20-75-500-86	<ul style="list-style-type: none"> Immatriculation foncière par la procédure individuelle groupée/stricte de la région de Haute Matsiatra et d'Ihorombe
4	<i>FFTS: Fikambanana Fampivoarana ny</i>	<i>FOIBE FFTS/FFTA</i>	<ul style="list-style-type: none"> Facilitation de demandes de titre





	Membres	Contacts	Activités lies au foncier
	Tantsaha Sofia (Union des OP dans le Sofia) 300 ménages concernés	Ambalapamba Fokontany Ambalambe Ouest Antsohihy Tél: +261-20-67-012-10	
5	FIFATAM: Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha Amoron'i Mania (Union des OP d'Amoron'i Mania) 9000 membres	willyraheri@yahoo.fr Tél : +261-20-47-715-76	Immatriculation foncière (procédure individuelle groupée/stricte) sur la commune d'Amoron'i Mania (373 dossiers) dont 338 nombres de demandeurs
6	ONG Hardi: Harmonisation des Actions pour la Réalisation d'un Développement Intégré 1000 ménages et/ou paysans concernés	hardi@moov.mg Tél : +261-20-22 299 16	Guichets fonciers Environnement
7	Project BV-Lac: Projet des protections des Bassins Versants du Lac Alaotra Approximativement 8000 membres	dauretty@blueline.mg Tél : +261-33-14-550-58	Guichets fonciers
8	Réseau Soa: Réseau des Syndicats des Organisations Agricole Représentant 10 000 ménages dans 9 régions	reseausoa@netclub.mg Tél : +261-20-24-367-91	Sensibilisation Animation Formation des OP
9	VFTM: Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha Menabe (Union des OP du Menabe) Représentant 800 paysans	fert.menabe@blueline.mg Tél : +261-20-95-924-41	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Guichet foncier d'Ankilizato en étroite collaboration avec FIDA Immatriculation foncière (procédure individuelle groupée/stricte) sur la commune de Menabe (383 dossiers)
10	VFTV: Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha Vakinankaratra (Union des OP du Vakinankaratra) Représentant 13 000 paysans	vftv@moov.mg Tél : +261-20-44-492-47	<ul style="list-style-type: none"> Guichet foncier de Faratsiho et d'Antanifotsy dans la région du Vakinankaratra Immatriculation foncière (procédure individuelle groupée/stricte) sur la commune de Vakinankaratra
11	VOMBO: VOvonan'ny Mpamokatry BOngolava (Union des OP du Bongolava) Représentant 12 000 membres	vombo@moov.mg Tél : +261-33-14-066-48	<ul style="list-style-type: none"> Immatriculation foncière de 231 dossiers Animation, conseil et structuration du monde rural Recherche de nouvelles pistes pour accélérer l'immatriculation foncière par l'utilisation des nouvelles technologies (Système SIG, GPS, image satellite,...). Montage d'un projet d'immatriculation pour le District de Tsiroanomandidy
12	FEKRITAMA: Fivondronamben'ny Tantsaha Malagasy (Confédération des Agriculteurs Malagasy) Représentant 16 450 membres	fekritama@moov.mg Tél : +261-20-22-658-67 www.fekritama.mg	Sensibilisation Animation Formation des OP
13	FAFITSIRO: FAmbolena sy FIo mpian'i TSIROanomandidy	FAFITSIRO Lot 1 TH 9 Tsarahonenana	<ul style="list-style-type: none"> Formation et éducation en milieu rural





	Membres	Contacts	Activités lies au foncier
	(Agriculture et élevage du Tsiroanimandidy) Représentant 2 102 membres	119 Tsiroanomandidy Tél: +261-33-07-215-06	• Facilitation de l'accès des jeunes aux terres et moyens de production
14	FNJA: Fédération Nationale des Jeunes Agriculteurs	fnja@moov.mg Tél: +261-32-02-193-26	Sensibilisation, Animation et Information des OP
15	FVTM: Fikambanan'ny Vehivavy Tantsaha eto Madagasikara (Fédération des femmes rurales de Madagascar) Représentant 4708 membres	fvtm@moov.mg Tél: +261-20-22-658-67	Sensibilisation, Animation et Information des OP et groupements féminins intégrant la démarche Genre.
16	FA sy FI: Fandrosoana sy Fifohazana (Foi et développement) Approximativement 50 membres	fasyfi@yahoo.fr Tél: +261-20-22-596-61	Sensibilisation, Animation et Information des OP
17	ALFA : Organisation paysanne d'Analamanga Approximativement 700 membres	federation.alfa@moov.mg Tél: +261-20-24-371-14	Sensibilisation, Animation et Information des OP
18	CDAM	sergemerison@yahoo.fr Tél: +261-20-42-620-27	Sensibilisation, Animation et Information des OP
19	OPTA	association_opta@yahoo.fr richarisera@yahoo.fr	Sensibilisation, Animation
20	Association TANJONA II	sademad@malagasy.com Tél: +261-32-07-535-15	Sensibilisation, Animation
21	APDIP	apdiptsiro@moov.mg Tél: +261-20-48-830-43	Sensibilisation, Animation et Information des OP
22	FITAFIBE	fallanto@yahoo.fr	Sensibilisation, Animation et Information des OP
23	FITAME	afdimrdv@yahoo.fr Tél: +261-32-47-074-44	Sensibilisation, Animation et Communication
24	FIANTSO	fiantsofia@moov.mg Tél: +261-20-75-519-82	Guichet Foncier Vatovavy Fitovinany

8. Le personnel technique

Le Comité exécutif s'appuie sur le Personnel technique qui assure le suivi des actions engagées au quotidien. Le personnel technique de la SIF est composé du personnel permanent, des consultants et du personnel d'appui technique.

- Le Personnel permanent

Au premier semestre 2008, le personnel permanent se composait de 2 personnes à temps partielles : RAVOHITRA Harinaly recrutée comme Coordinatrice de la SIF et BAKOLINIRINA Laurence désignée Secrétaire Exécutive de la SIF.

Le pilotage régulier du personnel permanent est assuré par le Président, le Vice Président et le Trésorier.

Le personnel permanent a assuré :





- Mise en place d'une stratégie de communication favorable à la sécurisation foncière afin de faire circuler l'information qui permettra de représenter au mieux les intérêts et les attentes de la société civile, par entre autre l'organisation de manifestations afin de promouvoir les actions de la SIF, comme l'atelier et la porte ouverte sur les terrains vacants et sans maîtres ;
- Plaidoyer au niveau des institutions étatiques et des différents acteurs du foncier ;
- Réalisation d'entretiens socio-fonciers ;
- Formation et renforcement des capacités de ses membres en matière foncière
- La gestion administrative et financière de la SIF
- La représentation de la SIF au niveau des acteurs locaux œuvrant dans le cadre du foncier
- Le repérage et la diffusion de documents d'intérêt général pour les membres
- La participation à des séminaires, journée d'inauguration et ateliers divers
- La réponse aux multiples demandes de renseignements.
- La mise en place d'un manuel de procédure

- Les Consultants :

Au deuxième semestre, le personnel permanent a été renforcé par deux Consultants en Communication et en renforcement et développement institutionnel et ceux en collaboration étroite et sous financement de l'Intercoopération Suisse SAHA à Madagascar.

Le Consultant en Communication est responsable de :

- ✓ La conception d'un document de stratégie de communication du projet,
- ✓ La conception et suivi du plan de communication, media planning, communication événementielle
- ✓ L'établissement d'un système de diffusion d'information par les moyens d'information,
- ✓ La proposition de production et de gestion des supports appropriés au contenu du plan de communication (CDrom, plaquettes, affiches, brochures, site web) ;
- ✓ La détermination de types d'information et d'activités de communication les mieux adaptés pour résoudre les questions et problèmes ;
- ✓ la mise en place d'un mécanisme de feedback et un outil de gestion de documentation
- ✓ La publication, distribution de documents cadres;





Le Consultant externe chargé du renforcement et du développement institutionnel de la SIF devra faire en sorte :

- ✓ d'optimiser l'organisation interne de la SIF pour plus d'efficacité dans la relation avec la base et dans le fonctionnement du bureau
- ✓ d'assurer le développement de partenariat technique et financier, sur la base des pratiques actuelles
- ✓ de mettre en place une stratégie pour renforcer le partenariat au sein de la SIF
- ✓ d'accompagner la SIF pour sa pérennisation : fonctionnement optimal pour mieux valoriser les ressources disponibles
- ✓ d'appuyer la SIF pour la mise en place de la bonne gouvernance en son sein (clarification procédures, mécanisme de communication et de contrôle interne, code d'éthique)
- ✓ dresser un tableau de bord et un indicateur d'efficacité
- ✓ dresser un planning pour le développement de la SIF, d'ici cinq ans avec des actions précises à réaliser à court terme dresser un plan de formation en matière de développement de partenariat.

Les Stagiaires : Ce sont des bénévoles et ayant pour rôle d'appuyer le personnel permanent à la réalisation des activités de la SIF. Ils sont 04 pour cette année 2008.





III. Réalisations

1. Contexte général

A partir de 1996, différentes organisations non-gouvernementales se sont réunies, sur l'initiative du FIFATA (« Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha » ou « Association pour le Progrès des Paysans »), en groupe de réflexion sur la sécurisation foncière à Madagascar. A cette idée s'est associée le désir et la volonté d'informer la population sur les réalités de la sécurisation foncière à Madagascar et d'interpeller l'administration sur ces dernières afin de trouver une échappatoire à ces problèmes fonciers.

En effet, face aux problèmes fonciers, des questions se posent: "Comment faire pour devenir propriétaire de la terre que l'on cultive d'une façon la plus simple et le moins coûteux ?", il devient de plus en plus difficile d'y répondre.

C'est dans ce contexte que l'Etat malgache s'est engagé dans un vaste mouvement de réforme foncière s'appuyant sur la décentralisation de la gestion foncière, la réforme de la législation foncière et la modernisation des services foncier ; ayant à cet effet pour finalité, une gestion foncière favorable :

- à l'investissement privé national et étranger,
- à la production agricole,
- à la gestion, la protection, la restauration et le renouvellement des ressources naturelles,
- au développement des collectivités territoriales décentralisées par la mise à disposition d'outils de gestion territoriale et de fiscalité,
- au renforcement de la cohésion sociale au niveau local et communal.

Cette politique a pour objectif de répondre à l'énorme demande sociale actuelle en matière de sécurisation foncière accessible à tous tant administrativement, que financièrement. Les différentes expériences de régularisation foncière à Madagascar ces dernières années ont bien mis en évidence que la population est prête à s'investir fortement ce sur thème, quant bien même les risques d'échec sont importants.





Malheureusement, même si, lors des ateliers préparant cette réforme foncière, on a invoqué l'utilisation d'un processus participatif en sollicitant associations et élus locaux, la majeure partie de la société civile est restée globalement en marge des travaux sur la sécurisation foncière. Il est certes réaliste de penser que la réforme actuelle suscite jusqu'à présent une attention favorable de la population. Cependant, le risque de divergence entre société civile et les promoteurs de la réforme est potentiellement important si les attentes et les besoins concrets de la population ne sont pas suffisamment pris en compte. Actuellement, la réforme fonctionne principalement sur un mode « top down » ce qui d'ailleurs, peut parfois sembler contradictoire avec le principe de décentralisation qui est invoqué.

Le risque de divergence est d'autant plus réel, qu'il semble impossible d'imposer des modèles véritablement standards de gestion foncière tant les situations sont variées et complexes pour l'ensemble du territoire de Madagascar. Chaque nouveau projet de mise en place de guichet soulève de nouveaux problèmes qui n'avaient pas été identifiés préalablement : distinction culturelle, problèmes fonciers spécifiques, caractéristiques économiques ou sociales.

D'un autre côté, c'est la population la plus fragilisée et paupérisée qui ont le plus de mal à se faire entendre (les petits paysans, les métayers, ...) pour exposer leur point de vue sur leur situation foncière.

Le manque d'information est encore important dans le cadre du foncier en général si ce n'est en particulier de cette politique de réforme du foncier qu'entreprend actuellement l'Etat.

C'est dans cette optique que se cadre les actions de la SIF afin de favoriser l'échange d'information « top-down » et « down-top », pour que cette politique de réforme ne corresponde pas seulement qu'aux politiques de développement de l'Etat, mais, qu'elle puisse refléter aussi aux attentes de la population en matière de sécurisation.

2. Rappel des objectifs

Dans son plan d'action annuel 2008, la SIF s'est donnée comme objectif :

- D'améliorer sa stratégie de communication par une circulation des informations à deux degrés :
 - en interne : par l'information et la sensibilisation des paysans sur les grandes orientations de la réforme foncière, par le renvoi des attentes de ces derniers au





niveau de l'administration et par la diffusion des résultats des études et recherches réalisés par les membres ou seulement de l'information locale de ces derniers dans le cadre du foncier ;

- en externe : par la diffusion de message positif sur la SIF dans le cadre d'une stratégie de communication externe envers le grand public et les différentes entités afin de pouvoir asseoir la crédibilité de la SIF.
- De mettre en œuvre un support d'information ayant pour vocation d'informer, de sensibiliser et d'éduquer le public, surtout en milieu rural sur les enjeux du foncier à Madagascar.
- De renforcer les capacités des membres de la SIF en technique d'animation et de sensibilisation des associations paysanne ainsi qu'en matière de sécurisation foncière ; et la formations des paysans par les membres au niveau local dans le domaine du foncier, selon les besoins.
- De réaliser des enquêtes en matière foncière et de mettre en place un système d'information fonctionnel afin de capitaliser les attentes et les opinions des paysans pour permettre d'offrir la contribution de la société civile répondant aux interrogations essentielles à la conduite de la réforme foncière ; les informations recueillis pourront avoir trait à la condition matérielle des bénéficiaires, leur représentation de la réforme foncière et leur vision de la sécurisation foncière.
- De réaliser des portes ouvertes et ateliers régionaux favorisant la sensibilisation en matière de sécurisation foncière.

3. Les activités

a) Organisation interne

- Réunion de Coordination en interne dans le cadre d'échange d'informations entre le personnel permanent, le Trésorier, le Vice président et le Président sur les activités réalisés et à réaliser.
- Réunion du comité exécutif dont la tenue se fait bimestriellement, consistante à des séances d'information et de discussion sur le foncier, les activités et le fonctionnement de la SIF. Ces





réunions portaient en 2008 sur l'avancement des activités, les activités à entreprendre ainsi que sur un échange d'information sur les contraintes, les solutions proposées et aussi des renforcements de capacités si nécessaires.

- Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, afin de définir les orientations des activités de la SIF (entre autre thème de porte ouverte) et les informations relatives aux activités de la SIF et à l'information foncière.
- b) Rencontre et représentation diverses au niveau national
- Des rencontres entre la SIF et le Programme National Foncier ont été réalisées au premier trimestre de l'année 2008 et cela aboutit à la signature de convention de partenariat entre les deux parties
 - Des rencontres avec le Responsable de l'Observatoire du foncier et le Responsable de la Composante Information, Communication au sein du PNF ont été fait afin de pouvoir élaborer un programme de réunion trimestrielle entre la SIF et l'observatoire, malheureusement ce programme n'a pas pu être réalisé faute de disponibilité et d'objectivité.
 - Des rencontres avec des partenaires locaux, représentant d'instances internationales ont aussi pu être réalisé tel ceux avec le chargé de communication de l'Intercoopération Suisse durant lequel les échanges ont porté sur la vision et l'avis de l'Intercoopération sur les réalités foncières actuelle et aboutissant à la rédaction des conventions de partenariat entre la SIF et l'Intercoopération Suisse dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de communication pérenne et de la bonne gouvernance au sein de la SIF et ses conseils sur l'amélioration du travail de la société civile dans ce cadre ; ou encore la visite de courtoisie au sein du Ministre de la Réforme Foncière des Domaines et de l'Aménagement de Territoire, en vue de pouvoir échanger des informations et d'améliorer la visibilité de la SIF par la participation ponctuelle des ministères aux diverses activités de la SIF ; ou encore ceux avec le MCA qui aimerait définir un protocole d'accord sur l'organisation des portes ouvertes de la SIF dans les zones d'intervention du MCA pour plus de sensibilisation.
 - En plus des divers rencontres réalisées au niveau de la Direction des Domaines et des Services Fonciers, la Direction d'Appui aux Organisations Paysannes, l'AFDI et le BVPI...





c) Rencontre et représentation diverses au niveau international

- Sur invitation de PLAAS (Programme for Land and Agrarian Studies) par l'intermédiaire de la Land Coalition Internationale, la SIF a assisté à un atelier sur le thème "**Land Reform from Below: Decentralised Land Reform in Southern Africa**" à l'Hotel Kopanong à Johannesburg, le **22-23 April 2008**. C'est le Président et le Trésorier de la SIF qui ont participé à cette rencontre.
- Le SIF a pu participer à un atelier de formation sur le genre et l'écriture de proposition sur le thème l'accès des femmes à la terre relié à la recherche à l'action. Cet atelier a été organisé à Nairobi/Kenya en Mai 2008 par PLAAS (Program of Land and Agrarian Studies) qui a envoyé un appel à manifestation d'intérêt à la SIF. La note synthétique de SIF a été retenue et des membres de la SIF ont été conviés à ce premier atelier de formation sur le genre et l'écriture de proposition dont la représentation de la SIF a été assurée par le Vice Président, le Trésorier et la Conseillère Coordinatrice des Fédérations des femmes rurales à Madagascar. Une réunion d'échange interne avec l'ILC sur la possibilité de refinancement de la SIF en 2010 a été aussi effectuée.
- La SIF en tant que représentant de la société civile en matière du foncier est invité à participer à la mission multi-bailleurs sur l'évaluation de la politique foncière à Madagascar, le 29 septembre au 03 octobre 2008.

d) Ateliers, conférences et séances d'inauguration

- Au niveau de ces membres, la participation active de la SIF au cours des ateliers réalisées par ces derniers a été une de ses priorités comme sa participation active à l'atelier organisé par la Coalition Paysanne de Madagascar, aux réunions d'inter-fédération de FIFATA, au noyau dure sur le foncier du Réseau SOA, à la célébration du 10^{ème} anniversaire de la Maison des Paysans (MDP une des OP du Réseau SOA à Tuléar), à l'animation et sensibilisation sur le foncier dans la région de Bongolava en collaboration avec FAFITSIRO.
- Mais, ses membres aussi participent activement aux actions de la SIF par l'appui à sa visibilité, par exemple lors de la foire Agricole à Tuléar, durant lequel a participé le Réseau





Soa ou encore celui de la foire organisée par l'ONG-Hardi dans la commune de Miadanandriana, pour faire connaître la SIF et ses actions.

- Il est à noter que la SIF participe activement à la Plate Forme Nationale des Organisation de la Société Civile de Madagascar ou PFNOSCM et représente la thématique foncière ; la SIF a participé à de nombreuses rencontres organisées par cette plate forme nationale comme les différentes réunions d'information et de partage entre les membres de cette Plate forme nationale. Des ateliers ont ensuite été réalisés par cette entité en vue de formuler l'avis de la société civile sur la de la sécurité alimentaire, de prioriser les trois thèmes de plaidoyer pour cette année 2008, de présenter la société civile au niveau des bailleurs, de même, cet organisme a aussi présenté ses objectifs, ses missions, ses visions ainsi que ses activités pour 2008 durant la visite de courtoisie au Président de la République de Madagascar. Le Président a sollicité la participation active de la société civile en matière du développement.
- Vu la participation active de la SIF dans la recherche sur l'accès des femmes et les groupes vulnérables au foncier, en collaboration avec l'ILC, pour cette année 2008, la SIF a adhéré au Réseau genre qui est un réseau pour l'intégration du genre à Madagascar et a pour mission de promouvoir le concept et l'approche genre dans les actions du développement. Des réunions périodiques avec ce Réseau ont aussi été organisées en vue de permettre l'organisation de la célébration des journées mondiales des femmes pour le 08 mars 2008 à Diégo. Une assemblée générale de ce réseau a eu lieu le 03 Juin 2008, dans la salle de réunion de l'Intercoopération SAHA, durant cette réunion, l'ordre du jour a porté sur la préparation de la célébration du 10^{ème} anniversaire du Réseau Genre,
- De plus, des journées de réflexion sur les enjeux du développement urbain à Madagascar organisé par l'UN HABITAT, le 18 juin 2008 dans les locaux du Ministère des Affaires Etrangères. Pour la mise en œuvre des politiques et des actions du développement, cet atelier a pour objet de relever et de considérer le déséquilibre de l'armature urbaine et la maîtrise de l'urbanisation...
- Un atelier porte ouverte de **présentation des nouvelles lois des finances 2008 et de sensibilisation de la population** a été organisé par la Direction Générale des Impôts, au mois de février 2008. Cet atelier a permis à la SIF d'avoir un aperçu de l'Etat des impôts





fonciers selon la loi des finances 2008, et une idée sur la proposition des nouvelles recommandations pour la future loi des finances.

- Un forum des communicateurs auquel la SIF a pris part a aussi été organisé par le PNF afin de développer une vision commune mais surtout des messages et des supports des communications communs ou cohérents sur la mise en œuvre de la réforme foncière à Madagascar.

e) Sensibilisation, information et communication

- Animation et sensibilisation sur le foncier :

Réalisation d'une animation et sensibilisation sur le foncier en collaboration avec FAFITSIRO dans 09 communes du district de Tsiroanomandidy dans la région Bongolava a été réalisé au mois de mars et avril de l'année 2008.

- Recherche d'informations :

Par ailleurs, en vue de l'organisation des portes ouvertes régionales de la SIF dans 6 régions de Madagascar, des séances d'information ont été réalisés au niveau régional et/ou communal en vue de recueillir les problèmes de la population locale sur le foncier.

- Portes ouvertes et ateliers régionaux :

La porte ouverte est l'activité principale car elle favorise dans le cadre des activités de la SIF son objectif d'information et de sensibilisation tant des usagers, de l'administration que des acteurs intégrés dans le foncier. Des portes ouvertes effectuées dans différentes régions de Madagascar à savoir (Analamanga : , Haute matsiatra : , Amoron'i Mania, Bongolava, Vatovavy fitovinany, Alaotra Mangoro) suivies des séances de concertation sur différents thèmes ont ainsi été organisé durant lequel des recueils d'informations sur les attentes de la population locale et des recommandations sur l'amélioration du système foncier à Madagascar ont été évoqués.

- Entretiens socio-fonciers :

La réalisation d'entretien socio-foncier dans 22 régions de Madagascar permis d'avoir un petit aperçu de la situation foncière réelle à la base c'est-à-dire au niveau des paysans qui rappelons





le constitue 80% de la population malgache. Malheureusement, même si certaines informations ont été biaisées du fait de la non-conformité du système de questionnaire et d'une mauvaise connaissance de l'information de certains enquêteurs, nous avons pu réunir des données qui nous permettent d'avoir un premier aperçu de la complexité du foncier à Madagascar. De ces résultats d'entretien socio-foncier qu'on a pu mettre en place un système d'information fonctionnel au sein de la SIF à présenter au niveau des différents acteurs du foncier au mois de novembre prochain.

- Edition de support d'information :

Le support d'information est la pièce angulaire maîtresse favorisant à une meilleure diffusion de l'information. L'année 2008 est marquée par la conception, l'édition et la diffusion des différents supports d'informations périodique au sein de la SIF comme :

- La diffusion du bulletin mensuel d'information : VOX TERRA
- Des livrets d'information sur les modalités d'accès à la terre, sur la procédure de la migration, la révolution verte, le calendrier culturelle... a été distribué au niveau des membres de la SIF, de ces partenaires, des personnes enquêtées lors de l'entretien socio-foncier et de la population rurale des différentes régions durant les portes ouvertes régionales organisées par la SIF.
- La mise à jour des brochures de présentation de la SIF à diffuser à chaque porte ouverte régionale
- L'élaboration des panneaux identiques pour les membres de la SIF
- Des affiches sur les procédures d'accès à la terre ont aussi été réalisées et distribuées au niveau des fokontany, des Communes...
- La conception et la diffusion des films documentaires sur l'accès des femmes à la terre, sur la migration et ses enjeux, sur les terrains laissés vacants et sans maîtres...
- La réalisation d'une émission bimensuelle de la SIF à la station Radio Madagascar sur le thème « arovako ny taniko ».

Mais, en matière d'information, la mise en place d'une stratégie de communication de la SIF a été l'innovation de l'année 2008, par l'envoi d'information au niveau de la presse les actualités sur le foncier recueillies par la SIF. Cela a permis d'intensifier la visibilité de la SIF, surtout au niveau de la presse locale et nationale.





- Formation :

La formation des membres de la SIF sur la fiscalité foncière selon la loi des finances 2008 (l'IFT, l'IFPB...). Cette formation s'est déroulée au mois d'Avril et a pu être réalisée grâce à une collaboration étroite avec les Inspecteurs des Impôts chargé d'Appui formation au sein de la Direction Générale des Impôts.

Pour la réalisation de l'entretien socio-foncier, la SIF fait appel à la formation des membres et des organisations paysannes sur la technique d'animation rurale, sur la législation foncière et les procédures foncières existantes à Madagascar, sur les questionnaires pour l'entretien socio-foncier. Cette formation a aussi permis à la mise à niveau des membres de la SIF dont certains avaient plus de connaissances que d'autres sur le foncier.

Annexe 1 : Problèmes rencontrés

1. En interne :

- Nécessité de partage hebdomadaire des informations entre le personnel permanent et un partage bihebdomadaire à mensuel entre les membres et le personnel permanent,
- Nécessité de mise à jour des informations sur les activités des membres (plaquette de présentation, fiche de présentation, brochure de présentation, fiche d'information), surtout les informations en matière de foncier, sensibilisation, information, formation et communication réalisés,
- Non compréhension de certains membres du fait d'adhérer à SIF,
- Confusion de certains membres sur les actions de la SIF : les membres contribuent bénévolement aux actions de la SIF sauf cas exceptionnel,
- Non adhésion de certains membres pour l'appui à l'entretien socio-foncier, problèmes financiers de ces derniers trop souvent soulevés ou encore non inscription de cette activité dans leur programme de travail,
- Manque de réactivité des membres dans la réalisation des activités de la SIF.





2. En externe :

- Pas de collaboration ni d'échanges d'informations avec les entités en charge de la réforme foncière, même dans le cas de réalisation d'enquête pour améliorer cette collaboration OSC – Etat,
- Constat de l'inquiétude de l'administration foncière face à la pérennité de cette réforme. En effet, selon ces derniers, beaucoup de réformes ont été réalisés par l'administration dans cette thématique foncière, mais, ces réformes n'ont pas eu beaucoup d'impact après le départ des bailleurs de fonds,
- La mise en place de guichets fonciers est souvent dictée par des aspirations politiques, la liste de guichets fonciers à réaliser n'est donc pas exhaustive. La question se pose sur l'efficacité de ces guichets politiques ?

Annexe 2 : Perspectives

- Préparation en avance du PTA 2009 de la SIF afin de réellement intégrer les activités de la SIF dans ceux des membres,
- Echange d'information périodique avec les membres et entre le personnel permanent,
- Révision et distribution de statut aux membres afin de redéfinir les actions de la SIF et principes qui régissent ces membres,
- Redéfinition des principes de la SIF aux membres
- Redynamiser la SIF et ses membres, redéfinir les actions à entreprendre par la SIF face à ses objectifs : «Faciliter l'accès à la propriété foncière de la population se plaçant comme un interface entre l'administration et les populations concernés » afin de permettre une meilleure visibilité par la réalisation de portes ouvertes, d'ateliers ou de rencontre impliquant tant ces membres, les entités de l'Etat ainsi que les organismes/partenaires potentiels,
- Trouver une manière efficace d'attirer les entités de l'Etat à l'initiative de la SIF,
- Appliquer la stratégie de communication pour améliorer la visibilité de la SIF et faire adhérer tout organisme, personne moral et population aux activités de la SIF.





- Proposer la réalisation et le contexte des modalités de réalisation de réunion périodique avec le Ministère afin de permettre à la SIF de s'informer sur ces activités et fournir des avis,
- Rédaction de rapport d'analyse et de synthèse des informations obtenus lors de l'entretien socio-foncier, et présentation des résultats de l'enquête, obtenus lors de l'entretien socio-foncier, au niveau des différents partenaires techniques et financiers
- Réaliser une porte ouverte et/ou atelier régional sur le foncier à partir des résultats de la recherche,
- Relancer l'idée de faire participer la SIF aux réunions du Comité de révision de la législation foncière, relancer l'idée de réunion périodique avec l'observatoire foncier,
- Interpeller l'observatoire sur l'évaluation des diagnostics socio-fonciers réalisés, comment éviter les guichets fonciers politiques ?
- Relance du PNF pour l'envoi de ces rapports d'activité au SIF,
- Elaborer un projet de réunion périodique avec le Ministère afin de permettre au SIF de s'informer sur ces activités et fournir des avis,
- Rédaction des rapports des portes ouvertes régionales, définition des spécificités foncières et enjeux de chaque région visités,
- Prospecter des partenaires financiers pour appuyer les activités de la SIF.

